été envahis par les eaux ; les habitants ont déménagé. On ne signale heureusement aucun accident de personnes.

Cette nuit, la pluie a cessé, et ce matin le soleil a fait son apparition à Grenoble. Toutes les montagnes, même les moins élevées, sont couvertes d'un épais tapis de neige. L'air est vif et ce soir, certainement, le Drac et l'Isère auront repris leur niveau normal.

∴

Paris, 9 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a communiqué les dépêches des préfets des Hautes-Alpes, de l'Isère, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Le préfet des Hautes-Alpes télégraphie qu'à la suite de pluies torrentielles qui ont duré quarante-huit heures, des inondations se sont produites à Gap et sur divers points du département. Les pertes sont immenses. Le conseil général a voté un secours de 12,000 fr. et un vœu tendant à inviter le gouvernement à venir en aide aux inondés.

Le préfet de l'Isère annonce la crue de la Drac et de l'Isère. *Les digues sont* rompues à Moirans sur la Morge et à Tullins sur la Fure. La plaine de Moirans est envahie sur une largeur de 7 kilomètres. L'eau monte dans les maisons à plus de 2 mètres. Pas d'accident de personnes. Les bestiaux sont sauvés. La plaine de Tullins est également envahie.

Le préfet des Bouches du Rhône signale la crue de la Durance. Pas encore de danger du côté du Rhône ; mais des dégâts se sont produits sur ses affluents. Le centre de la dépression se déplace et gagne les côtes de Gênes. Ce déplacement est de nature à amener la cessation des pluies.

A Beaucaire, dans le Gard, les eaux du Rhône montent à 5 m. 50. Elles s'élèvent de 10 centimètres par heure. Les nouvelles de Sisteron sont inquiétantes. Le vent passe au Nord. Il s'ensuivra une amélioration.

∴

On nous écrit de Paris :

« Il a été surtout question dans le Conseil des ministres tenu ce matin à l'Elysée, des inondations dans les Hautes Alpes, l'Isère, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, ainsi que de leurs dommages. Les préfets de ces départements ont invité le Gouvernement à venir en aide aux inondés.

» Le compte-rendu ne nous fait pas connaître comment le Gouvernement entend répondre à cet appel.

« Lorsque les premières inondations se sont produites dans le Midi, voici une dizaine de jours, il semblait que M. Sarrien dût se déplacer pour aller porter en personne des secours en argent aux victimes du fléau. Il n'en a rien été, parce que ont dit les officieux les rivières étaient rentrées dans leur lit et que les préfets avaient pu parer aux besoins les plus pressants.

» Mais aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. La situation est devenue plus grave qu'elle n'a jamais été, et il semble généralement qu'à défaut du chef de l'Etat, qui ne s'est jamais déplacé que pour aller de Paris à Mont-sous-Vaudrey, le devoir du ministre de l'intérieur est de se transporter sans retard au milieu des populations éprouvées.

» Malheureusement, on ne croit pas qu'aucun ministre ose prendre cette initiative, avant d'avoir pressenti les intentions de la majorité.

» C'est demain, jeudi, que se réunit la Chambre, et il ne paraît pas probable que les députés républicains des Hautes-Alpes, de l'Isère, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, consentent à se laisser couper l'herbe sous le pied par l'initiative du ministre de l'intérieur. Ils veulent aller eux-mêmes porter ou plutôt annoncer aux populations les secours gouvernementaux, ce qui ne saurait qu'accroître leur popularité.

» Le ministère aura perdu ainsi une belle occasion de démontrer qu'il est capable de quelque chose, lorsqu'il s'agit d'une mesure de salut public. «

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

(Reproduction interdite)

ROUBAIX-TOURCOING, 8 novembre.

La position toujours excellente pour la fabrique est moins bonne actuellement en ce qui concerne le commerce de laines; et la mévente, qui dure depuis quelque temps, a eu pour conséquence fatale une baisse sur les prix des matières:

Tissus. — Les ordres arrivent toujours aussi régulièrement à des conditions de prix en rapport avec la plus value des matières premières.

La fabrique de Roubaix a des engagements pour plusieurs mois encore : elle n'a été affectée d'aucune façon par la faiblesse qui s'est produite à Reims pour les raisons que nous avons déjà données: à savoir qu'ici la hausse des prix s'est faite insensiblement et que bon nombre de commissions en voie d'exécution ont été prises à des conditions telles qu'il ne serait pas possible de les remplacer maintenant, en escomptant même la baisse dans une proportion absolument improbable.

Laines. — La mévente a entrainé après elle la conséquence forcée c'est-à-dire la baisse des prix; nous parlons surtout des peignés, les mouvements sur les marchés de laines brutes étant à cette époque absolument insignifiants.

Devant le calme persistant, les petits détenteurs ont dû lâcher prise en faisant des concessions, et il s'est traité quelques opérations en baisse. Les grandes maisons tiennent néanmoins toujours bon, et nous savons même que certains spéculateurs ont profité de la faiblesse des cours pour traiter à Reims des lots importants de peignés fins.

On compte généralement sur une reprise dans le courant de ce mois, et on espère retrouver, sous peu, les prix pratiqués en Août. Mais pour le moment il n'est pas possible de vendre, à moins de consentir à des concessions.

Peignés. — Les genres à fabrique peuvent se coter, en Australie, suivant qualité, de 6.75 à 7 25 et en Buenos-Ayres de 6.30 à 6.50.

Filés. — La filature à façon est toujours largement pourvue et à de bons prix.

Blousses. — Les blousses trouvent un écoulement difficile, malgré les prix en baisse de 10 0[0 environ sur les cours pratiqués lors des dernières ventes.

Cependant les nouvelles reçues des centres de fabrication de la draperie sont favorables.

Quoi qu'il en soit, nous cotons : Blousses Australie propres 3 fr. 80 ; extra 4.25 ; Zelande et Adelaïde 3.60 ; Buenos-Ayres 3.10 à 3.40.

Déchets. — Voici les prix approximatifs demandés actuellement : Corrons blancs Australie, 5 fr. 25 à 5.50, Buenos-Ayres 5,20, corrons mérinos couleurs 4.60, corrons de laines longues 2.30, corrons communs couleurs 2.65, tisserands merinos écrus 4 fr. à 4.10, couleurs 3, de laines longues 2.30, mèches mérinos écrues 5.25 à 5.50, couleurs 4.90 à 5, bobinoirs mérinos écrus 4 fr., de croisés Australie 2,10, balayures blanches et couleurs 1.80, communes 1,20.

P. S. — 10 novembre. — Les nouvelles de la vente publique d'Anvers, qui s'est ouverte hier, ont causé ici une excellente impression sur tous les détenteurs de peignés. Les cours se sont immédiatement raffermis, et on trouverait difficilement vendeurs aux prix de la semaine dernière. La confiance, un moment refroidie par la mévente, semble renaître et c'est de bon augure pour le commerce local, qui pourra ainsi conserver la situation acquise précédemment, qu'un instant le marasme avait seul, non pas compromise, mais seulement ébranlée.

Les ventes de laines à Anvers

Anvers, 9 novembre, 4 h. 29 soir.

1,130 balles de laine Plata ont été mises en vente, dont 764 balles ont été vendues ; 518 balles Australie ont été mises en vente, dont 487 *balles ont été vendues* ; 1,271 *balles* Russie ont été mises en vente, dont 253 ont été vendues ; acheteurs très nombreux ; bonne animation. Pour les laines de La Plata, prix soutenus. Dans les dernières enchères pour les laines Australie il y a eu parité des cours de Londres.

ANVERS 6 novembre.

La 4e série de nos ventes publiques trimestrielles en cette année a commencé aujourd'hui,

A la séance de ce jour il a été offert :

		DONT VENDU.
742 balles	Buenos Ayres	385 balles
388	Montevideo..	382
1	Rio-Grande..	1
509	Australie....	478
3	Cap.....	
	Chili.....	
1272	Russie.....	253
10	Indes.....	
42	Ballots lavés.....	42
3015 balles et ballots		1579 balles

Les enchères se sont faites avec animation et en présence de nombreux acheteurs.

Les prix payés pour laines de Buenos-Ayres moyennes, *secondaires et agneaux, sont environ* au niveau de ceux des enchères d'Août et en hausse de 5, parfois 10 centimes pour les qualités fines et supérieures.

Les Montevideo restent un peu en-dessous de ces cours.

Les laines d'Australie ont obtenu la parité de clôture des dernières enchères de Londres, et les laines de Russie sont négligées J. J. MELGES

Laines

LE HAVRE, 9 novembre.

Il a été traité 63 balles de laine Buenos-Ayres en suint.

MARSEILLE, 8 novembre.

On a vendu 31 balles de laine Alep lavée, à fr. 230.

RICHMOND, 6 novembre

Mi-élevés sup. 8 1[2d à 9d. élevés sup. 10d à 10 1[2d. mi-élevés moutons 8d à 8 1[2d par lb.

GLASGOW, 6 novembre

Rapport de MM. F. H. Mc Leod et fils. — Le marché est décidement inanimé ; les transactions consistent en petites livraisons immédiates pour les besoins pressants, les prix restent stables pour toutes les bonnes sortes.

Les lots inférieurs s'obtiennent à prix plus doux, mais le ton du marché n'en est pas moins satisfaisant.

Mouvement maritime lainier

Expedié de Londres, le 8 novembre, steamer anglais *Phoenician* cap. Mac Killep pour Buenos-Ayres et Montevideo via le Havre, et y prendra des laines pour Dunkerque et ces ports.

Passé sur rade de Deal, le 7 novembre, steamer anglais *Glenboyn* allant de Middlesborough à Pernambuco prendre des laines pour l'Europe.

A suivi de Ténériffe, le 8 novembre, steamer anglais *Arabic*, allant à Sydney, charger des laines pour Londres et à ordres.

Arrivé à Rio-Janeiro, le 6 novembre, steamer anglais *Tainul* cap. Bartet, venant avec laines de la Nouvelle-Zelande ; il a suivi le 7 courant pour Londres.

Parti de Pernambuco, le 3 novembre, steamer *Montevideo*, pour l'Europe, avec laines et diverses marchandises.

Arrivé à Melbourne (Australie), le 7 novembre, steamer anglais *Hankow* venant de Londres, prendre charge pour ce port en laines.

Le steamer anglais *Cuzco* prenait des laines et diverses marchandises à Sydney (Australie), le 7 novembre, pour Londres.

Parti de Sydney, le 6 novembre, steamer anglais *Dervent*, pour Londres avec laines à ordre.

Prenait charge à Melbourne, le 6 novembre, steamer anglais *Valetta*, pour Londres avec laines et diverses marchandises.

Arrivé à Auckland, le 6 novembre, steamer anglais *Tongarino*, venant de Londres : chargera pour ce port des laines.

Le steamer *Cambrai* arrivé à Dunkerque, le 6 courant, était porteur de 60 balles laine, chargées à Bordeaux.

Le steamer anglais *Godcery*, venant de la Mer-Noire, était porteur de 170 balles laine qu'il a débarquées à Dunkerque.

Le steamer *Tell* arrivé à Marseille, le 6 courant, était porteur de 30 balles laine chargées à Philippeville.

Le steamer belge *Herroux*, est parti d'Anvers le 8 novembre pour Montevideo où il chargera des laines en retour.

Arrivé au Havre, le 8 novembre, steamer anglais *Lisbonnense* venant de la Plata et Liverpool avec laines à ordre.

Arrivé au Havre le 7 novembre, steamer *St-Luc* venant de Lisbonne avec laines et diverses marchandises.

Parti du Havre le 8 novembre, steamer *Ville-de-Rosario* venu de Dunkerque pour les ports du Parana où il chargera en laine et peaux pour ces ports.

Parti de Malaga, le 7 novembre, steamer *Belgrano* pour la Plata

Marchés anglais

BRADFORD, 8 novembre.

Le marché est loin d'être animé; mais, relativement au peu de laine disponible, le ton en est extraordinairement ferme. Les teneurs sont confiants et remplacent avec difficulté les lots vendus. Les consommateurs sent peu anxieux d'augmenter leurs stocks, par suite du peu de nouveaux ordres qu'ils reçoivent. Mohairs et alpagas inchangés, même remarque pour les *laines Botany, l'attention générale* est dirigée sur les ventes d'Anvers, lesquelles s'ouvrent demain.

Filés. — Les achats pour l'exportation sont de nouveau très restreints, les consommateurs de l'étranger ont placé la plupart de leurs contrats avant la hausse, et ne sont pas disposés à répéter leurs ordres à prix haussés. La demande consiste donc en petites livraisons pour assortis. Les filateurs paraissent maintenir fermement leur dernier cours, et des prix plus doux que ceux de la semaine passée, ne s'obtiennent que très rarement. Les filateurs sont sans contrats pour quelque temps.

Tissus. — Peu de nouvelles affaires se traitent. Les négociants sont protégés contre la montée des valeurs par les lourds contrats donnés avant la dernière hausse et peuvent, en conséquence, livrer ces productions à des prix plus bas que ceux demandés aujourd'hui par les producteurs.

Les nouveaux ordres, au cours du jour, sont petits et clairs-semés.

HALIFAX, 8 novembre.

Acheteurs peu nombreux et transactions sans importance pendant la semaine. Les prix, néanmoins, restent fermes et stationnaires. Dans la campagne, les réductions ne s'obtiennent pas, de là, la fermeté dans les prix.

Le marché des filés, est plus calme cette semaine, les nouvelles offres sont rares, mais les filateurs sont encore bien sous anciens contrats.

Les concessions sont notables chez le filateur, relativement aux nouveaux ordres. En tissus, un ton plus calme se fait également sentir, surtout en draps anglais.

Quelques ordres, en sortes de fantaisie, se sont traités sur ce marché cette semaine, pour l'intérieur, mais en général l'activité est moins grande dans cette branche.

MANCHESTER, 8 novembre.

Filés et Tissus. — Il regne une assez bonne demande pour tissus, mais les affaires n'ont pas eu beaucoup d'importance par suite de l'insuffisance des prix offerts. La demande pour les numéros moyens de twist et weft est plutot plus active et les filateurs demandent une légère avance sur les cotations de vendi dernier. Pour les fins numéros, il n'y a pas d'amélioration et les prix continuent à pencher en faveur des acheteurs,

Rapport du journal *Kuhlow* :

« Le calme règne dans toute la branche textile à Berlin, la demande est très faible en article d'hiver, cette situation ne saurait durer, maintenant que la température est réellement froide. Le commerce étranger n'est pas plus satisfaisant. Les rapports de Londres annoncent une surabondance de stock en magasins, de sorte qu'on peut aisément traiter à bon compte. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le concert annuel au profit des écoles libres, aura lieu dimanche 14 novembre, à l'Hippodrome.

Rien ne sera négligé pour que cette fête soit à la hauteur des précédentes, dont le succès a été si complet et le résultat si fructueux.

Un groupe des messieurs et de dames de la ville interprêtera les chœurs de *Guillaume-Tell*, de la *Reine de Saba* et de *Lit-Zim*.

La soirée sera terminée par une jolie opérette qui sera jouée par une société d'amateurs roubaisiens.

Jeudi, 18 novembre, une messe sera chantée en l'église Notre-Dame, à 9 heures 1[2, en l'honneur de Ste-Elisabeth. L'instruction sera donnée par M. le curé du Saint-Sépulcre. On fera une quête au profit des églises pauvres.

L'exposition des ornements brodés et confectionnés par les dames de l'association aura lieu dans une des salles attenantes à l'église Notre-Dame, dimanche 14, lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 novembre, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Paroisse St-Elisabeth. — Une retraite spirituelle pour les dames de la Conférence de St-Vincent-de-Paul, sera prêchée par le R. P. Bouteau de la compagnie de Marie, dans la chapelle des sœurs de la sagesse. La retraite commencera le mardi 30 novembre pour se terminer le samedi 4 décembre.

Affaire Cattelain-Knoor. — M. Victor Cattelain a fait appel du jugement rendu dans son affaire contre M. Knoor.

Nos lecteurs se rappellent que, pour ce jugement, le tribunal, sur une fin de non recevoir invoquée par M. Knoor, avait tout simplement dit qu'il ne pouvait statuer sur la demande de M. Cattelain avant qu'une décision, passée en force de choses jugées, eût déclaré qu'il n'y avait pas lieu de suivre sur la plainte formulée contre celui-ci par M. Knoor.

Déjà M. le Procureur de la République avait décidé qu'il ne poursuivrait pas, en présence de l'enquête qui avait été faite ; mais cette décision n'a pas le caractère légal requis par la jurisprudence, en matière de dénonciation calomnieuse.

Par conséquent le dernier mot de cette affaire n'est pas encore dit.

Deux affaissements au pavé, l'un, rue Neuve, l'autre rue du Tilleul, constituent un danger sérieux, et demandent des réparations d'urgence. Rue du Tilleul, il y a probablement une fuite aux tuyaux d'eau de la Lys, car l'eau s'échappe en abondance.

Un vol d'habillements a été commis lundi dernier dans une des chambres de l'estaminet Ysembaërt, rue de Sébastopol : trois costumes complets de garçonnet ont été soustraits dans la matinée, et M. Ysembaërt n'a pas de soupçons sur l'auteur du vol. Dans l'un des vêtements se trouvait un porte-monnaie contenant la somme de sept francs; on estime la valeur des objets dérobés à une centaine de francs. Une plainte a été portée.

Toujours les ivrognes. — Parmi les cas d'ivresse relevés mardi, citons le fait de X..., un tisserand qui, furieux de ce qu'on lui refusait à boire, à l'estaminet Vandorpe, rue de Lannoy, se mit à frapper la dame de céans et à casser les carreaux. X... a été conduit au dépôt.

C'est jeudi la Saint-Martin, fête patronale de la plus ancienne de nos églises. Autrefois, elle était l'occasion de chômage et de réjouissances populaires. Dans toute la France, on célébrait la fête du glorieux apôtre de la Touraine. Quand la nuit tombait, nos pères allumaient de brillants feux de joie sur la Grande Place et dans les quartiers de la ville ou du village.

Ces coutumes ont entièrement disparu de nos mœurs, depuis près de deux siècles. La solennité de Saint-Martin est maintenant reportée au dimanche qui suit le 11 novembre ; la paroisse Saint-Martin l'entoure, chaque année, d'une grande pompe.

A cette époque, on jouit très-souvent d'une série de beaux jours, que l'on appelle : été de la Saint-Martin.

Cet été froid marque l'approche des jours d'hiver, comme en fait foi un vieux dicton du dix-septième siècle :

A la Saint-Martin
L'hiver en chemin.

Croix. — M. et Mme Derman revenaient chez eux dimanche soir vers minuit, quand ils entendirent qu'on brisait les carreaux d'une fenêtre du grenier. Ils montèrent prestement, et aperçurent distinctement une ombre s'enfuir par la gouttière de la toiture.

L'obscurité ne permit pas de reconnaître l'auteur de cette tentative de vol avec escalade et effraction. L'enquête nous l'apprendra sans doute.

— *Un vol de 400 francs.* — Un cabaretier du Crêchet, Emile Dhalluin avait enfermé dans un petit coffret de bois blanc quatre cents francs en espèces.

Le coffret se trouvait dans une chambre ordinairement fermée à clef. Dimanche dernier, Emile Dhalluin négligea de fermer l'appartement, et, lundi matin, il s'aperçut de la disparition du trésor. Il y avait eu foule toute la journée de dimanche dans son estaminet : aussi sera-t-il difficile de mettre la main sur le voleur.

Wasquehal. — *La guerre aux petits oiseaux.* — Des gendarmes en tournée au hameau de la Planche-au-Riez ont trouvé, suspendue à un saule près d'un champ de betteraves, une cage qu'à la campagne on nomme *Capreau*. La cage avait quatre compartiments, dont trois à bascule et renfermant de la salade en guise d'appât, et la quatrième contenant un chardonneret dont le chant devait attirer les autres oiseaux.

Un tisserand, Camille D... a avoué avoir tendu le capreau. « Je voulais tout simplement, a-t-il déclaré, attrapper un oiseau dont je désirais faire cadeau à mon beau-père. »

L'intention est bonne, assurément, mais l'acte ne l'est pas, et un procès-verbal a été rédigé à la charge de Camille D... pour avoir chassé sans permis avec engin prohibé.

— *Une cuisine mise à sac.* — Cyrille Daessens a trouvé avant-hier matin sa cuisine dégarnie de ses meubles les plus indispensables. Casseroles, lèche-frites, écumoires, tout avait été enlevé, et adroitement, car la serrure n'avait nullement souffert. Le voleur a dû se servir d'un crochet ou d'une fausse clef : il s'est introduit par la cour de la maison.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Mirabeau* (soude) venant de Dombasle; *Notre Dame-des-Dunes* (pétrole) venant de Dunkerque; *Don de Dieu* (pétrole) venant de Dunkerque; *Sans-Regret* (sable) venant d'Olsy-le-Verger; *Fourageux* (bois) venant de Dunkerque; le *Courrier* (houille venant de Bruay; l'*Oscar* (houille) venant de Violaines; *Hazara* (horrible) venant de Beuvry.

Tabor, (mais) venant de Dunkerque ; *Vatican*, (pulpes) venant de Noyelles: *Comme tu veux*, (houille) venant de Meurchin.

TOURCOING

Vols à l'étalage. — Différents objets ont été enlevés hier à l'étalage de plusieurs marchands installés aux Halles. On est sur la trace des voleurs,

Le bicorne des agents de police a le don de faire entrer en fureur certains individus qui, le plus souvent, ont laissé leur raison au fond d'un verre.

Dans la soirée de lundi, Clovis Delannoy, tricur, demeurant à Roubaix, et Gustave Dujardin, journalier rue du Sentier, ont été amenés au poste pour avoir insulté les représentants de l'autorité.

Dujardin a opposé la plus vive résistance à l'agent qui l'a arrêté.

Ils seront tous deux poursuivis correctionnellement.

Roncq. — Un vol d'une paire de draps de lit et d'un tricot de laine a été commis au préjudice de M. Jean-Louis Cuvier, cultivateur au Pied-de-Bœuf.

La gendarmerie d'Halluin recherche l'auteur du méfait.

LILLE

Exposition universelle de 1889. — M. Duval, directeur de l'usine de Fives, est nommé *président du sous-comité des transports à l'Exposition* universelle de 1889.

Université catholique. — M. l'abbé Charles Rohart, prêtre du diocèse d'Arras, maître de conférences à la Faculté de Théologie, a défendu publiquement hier, devant un auditoire d'élite, ses cinquante thèses requises pour l'obtention du grade de licencié. Le candidat avait habilement résumé, dans son œuvre, une brochure in-8° de VIII-120 pages, les points les plus importants de la doctrine catholique, en s'appuyant surtout sur l'Ecriture Sainte, objet principal de ses études et de son enseignement. Il a répondu, avec un calme et une érudition remarquables aux objections présentées par le jury d'examen.

Aussi, après deux heures d'argumentation, a-t-il mérité d'être proclamé licencié en théologie, aux applaudissements de tous.

Messe de départ pour la classe 1885. — Dimanche, 14 novembre, à huit heures du matin, sera célébrée, dans la Basilique de Notre-Dame de la Treille, la messe de départ afin de mettre sous la protection de la patronne de Lille les engagés conditionnels et les soldats de la classe ; à l'issue de la messe, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mlle Simonnet, qui avait été assez gravement indisposée est complètement remise. Elle a reparu à la salle Favart, dans *Mignon*.

Notre charmante concitoyenne va reprendre les études du rôle qu'elle doit créer dans *le Signal*, de Paul Puget.

CONCERTS ET SPECTACLES

Théâtre Deschamps. — Le drame de Paul Féval, intitulé Le Bossu, a été interprété d'une manière satisfaisante, dimanche et lundi, par la troupe du théâtre Deschamps.

Ce n'est pas à dire, pour cela, que nous ne pourrions formuler aucune critique; les acteurs secondaires, par exemple, ont rempli leur rôle sans y mettre beaucoup d'art scénique.

M. Deschamps s'est montré, dans Lagardère, et sous le déguisement du Bossu, ce qu'il est réellement, un *comédien plein de ressources*.

Mais, nous lui demanderons de tempérer un peu l'éclat de sa voix. Après M. Deschamps, il convient de citer M. Henri Couvreur, qui a fort bien rempli le rôle du spadassin Cocardasse. Il parle avec une volubilité sans égale, mais qu'il prenne garde de ne point mâcher ses mots.

M. Louis Couvreur a produit un excellent effet dans le rôle du petit prévot Passepoil; il a vraiment un talent tout particulier pour débiter ses bons mots. M. Germain, dans le rôle du prince de Gonzague, s'est montré bon acteur; toutefois, nous le préférons quand il joue le rôle du commandant Rivière. M. Talier a tenu le rôle du Régent avec assez d'autorité; il est un peu porté à chanter quand il donne ses ordres. Nos éloges pour le brave Peyrolle, qui ne méritait pas d'être lancé aussi vigoureusement dans la Seine.

Un petit bout de rôle, celui de la bohémienne Flor, la fausse héritière de Nevers, n'a pas permis d'apprécier le jeune talent de Mlle Mesmacher qui met pourtant assez d'animation dans son jeu. Mlle Laurent aurait besoin d'un peu plus d'entrain.

En dehors de la qualité des interprètes, le drame du *Bossu*, renferme des éléments de succès que plusieurs représentations n'épuiseraient pas. A travers des combinaisons de pur métier se détachent des scènes d'une originalité complète et d'un irrésistible intérêt. Le roman, dont le drame est tiré, est l'un des plus dramatiques et des plus intéressants qu'ait jamais écrits M. Paul Féval. M. Bourgeois n'a eu sans doute que peu de chose à faire pour y découper un drame palpitant de surprises et illuminé de coups d'épée...

Le drame de M. Paul Féval, accompagné des *Bibelots du Diable*, a composé un spectacle heureux qui tiendrait l'affiche plusieurs soirées encore.

MASCARILLE.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Sailly-lez-Lannoy, 9 novembre 1886.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien rectifier l'erreur commise dans votre journal, pour ce qui concerne la séance du Conseil Général de lundi.

Vous me mettez au nombre des conseillers qui se sont fait excuser, tandis que j'étais présent et ai pris part au vote comme mon devoir l'exige.

Je compte sur votre obligeance et vous prie de recevoir mes salutations.

CH. BOUCHERY,
Conseiller Général, maire de Sailly-lez-Lannoy.

Roubaix, le 8 novembre 1886.

Monsieur le Directeur du
Journal de Roubaix.

L'article de votre Economiste Roubaisien m'a convaincu encore davantage, si possible, de la valeur de mes objections du 23 octobre, et je l'en remercie sincèrement. Quelles meilleures démonstrations que les resultats acquis à Reims pour l'année 1885 :

Trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux francs quarante centimes d'affaires en boulangerie, boucherie, liquides, brasserie, charbons, mercerie !

Quel nombre de « *petits boutiquiers ont laissé échapper leur proie en jetant des cris de désespoir* », quel beau résultat pour la coopération !

Une petite question seulement pour en finir :

Les petits boutiquiers vivent de leur detail aux consommateurs, mais ils font vivre le gros négoce, chez lequel il doivent s'approvisionner. C'est aussi le négoce, je crois, qui donne sa commande à l'industrie, pour alimenter les petits boutiquiers. Ceux-ci disparaissant, que deviendra le negoce et ensuite l'industrie qui en est solidaire ?

Il est bien entendu qu'on consommera toujours, mais on aura tellement simplifié les rapports, en supprimant les intermédiaires, qu'on sera à la merci les uns des autres ; la coopération devra finir par devenir productrice complète de tout ce qui touche à ses besoins, elle deviendra son propre industriel, son propre négociant, son propre boutiquier; que chacun en tire les conséquences qu'il voudra. Ce *système* a un nom que tout le monde connait.

Je ne suis boutiquier, ni petit ni grand; je désire que la vie materielle s'améliore pour vous de jour en jour; mais je me permettrai d'ajouter que la première chose nécessaire pour faire des économies, c'est de gagner sa vie; on n'en prend pas la route en coopérant à outrance, Dieu fasse que ceux qui sont les promoteurs de ce système ne regrettent pas un jour de s'être servi avec imprudence d'une arme à deux tranchants.

Pardon, monsieur le directeur, de cette longue lettre, c'est la dernière que je vous adresserai sur ce sujet que je considère, de mon côté du moins, comme épuisé.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération. *Votre lecteur assidu.*

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du 9 novembre

Présidence de M. Eugène JOURDAIN

Un litige, soumis aujourd'hui à l'appréciation des Juges consulaires, vient encore soulever une question qui n'est pas sans intérêt pour le commerce local à savoir si un acheteur est fondé à formuler une réclamation de non conformité au moment où il prend livraison d'une marchandise qu'il a laissée dans les magasins du vendeur, après avoir reçu la facture et en avoir opéré le paiement. Le Tribunal a répondu négativement.

Voici les circonstances de la cause :

M. C. D. avait acheté, le 14 août dernier, à M. F.-L. un lot de 5000 kilog. de blousses au prix de 3 fr. 33 le kilog. valeur à 90 jours. La facture fut établie et soldée au moyen d'une traite à trois mois de date, créée par M.F.L. et acceptée par M.C.D. Plusieurs échantillons furent prelevés par l'acheteur qui, sur les instances de son vendeur, prit livraison du lot le 24 septembre. Il constata alors que la marchandise était irrégulière et ne répondait pas au type primitif. Il refusa la marchandise pour non conformité et la fit déposer dans un magasin spécial.

Aujourd'hui M. C.-D. actionne M. F.-L. en résiliation de marché avec dommages, et demande nomination d'experts charges de dire si la marchandise est conforme à l'échantillon, ou si tout au moins le prix payé répondait à la valeur de cette blousse au cours du jour de l'achat.

Il appuie sa prétention sur ce fait que la vente devant être considérée, non pas comme une vente en bloc, mais bien plutôt comme une vente au poids, le vendeur restait tenu de délivrer et de garantir la chose vendue, que la remise de la facture, laquelle n'était que provisoire, ne constituait donc pas une délivrance de la marchandise, qu'enfin la livraison de celle-ci n'avait été faite que le 24 septembre et à ce moment la réclamation pour défaut de conformité a été produite. Si l'adversaire, ajoute M. C. D., prétend que nous devions vérifier la marchandise à l'époque de la vente, nous répondrons qu'il avait le droit de nous forcer à prendre plus tôt livraison de la marchandise, droit dont à tort il n'a pas usé. Par conséquent, la réclamation n'a pas été tardive et il s'agit d'établir aujourd'hui, au moyen d'une expertise, si oui ou non la marchandise est conforme au type.

M. F. L., le défenseur en la cause, soutient qu'il a accompli toutes ses obligations de vendeur et qu'il n'a plus à répondre d'un défaut apparent. Suivant lui, dans l'espèce, il s'agit d'une vente en bloc ; l'objet est spécialisé : c'est un lot de blousse de quantité déterminée, qui existait, et que l'acheteur pouvait voir en entier. La facture a été remise et payée, la délivrance peut donc être considérée comme accomplie. D'ailleurs, dans la pratique, le vendeur ne saurait, en semblable circonstance, rester indéfiniment à la merci de son acheteur et, dans le cas pendant, la tardivité de la réclamation serait une cause de préjudice pour le vendeur.

De plus, il y a eu mise en demeure de prendre livraison au moyen de la correspondance, ce qui, en matière commerciale, est suffisant; et enfin, l'acheteur qui tarde à procéder à la vérification de la marchandise, doit être réputé fautif. Pour ces raisons M. F.-L. demande le rejet de la demande.

Après avoir délibéré, le tribunal déboute M. C. D., de son action. *Il estime que la délivrance du lot de* blousses a été accomplie par la remise de la facture définitive, que l'acheteur pouvait vérifier la marchandise, que le fait de la laisser entre les mains du vendeur constitue, en même temps qu'une marque de confiance, une reconnaissance que cette marchandise était loyale et marchande, et qu'enfin il n'y a pas lieu de procéder à une expertise, puisqu'il ne s'agit pas d'un vice caché.

NORD

Conseil de Préfecture. — Le Conseil de préfecture vient d'avoir à juger une protestation dirigée contre l'élection de M. Charles Anne, comme conseiller municipal de la commune d'Onnaing.

Le Conseil a remis l'affaire à un mois pour permettre aux parties de faire trancher par les tribunaux de droit commun, la question de savoir si l'alliance au degré de deux beaux-frères subsiste encore entre M. Dussart, nommé conseiller au premier tour, et M. Charles Anne, nommé au second, ce dernier étant veuf sans enfant de la sœur de M. Dussart.

Vendredi, viendra devant le Conseil une protestation dirigée contre l'élection de M. Sonneville, conservateur, comme conseiller municipal de Morbecque.

Dunkerque. — *Collision.* — Le 9 courant, vers 1 heure de l'après-midi, le trois-mâts *Achille* de Dunkerque, en sortant du bassin du Commerce pour prendre la mer à la remorque du vapeur *Juliette-Marie*, s'est abordé avec le trois-mâts américain *Portland-Slyods* amarré en demeure. L'*Achille* s'est fait quelques avaries et s'est cassé son bout-dehors. Le trois-mâts américain a peu souffert, il a eu deux bordages crevés. L'*Achille* ne pouvant continuer sa route, est rentré au bassin Freycinet pour se faire réparer.

Houtkerque. — On croit enfin tenir un des auteurs des nombreux incendies qui désolent la commune d'Houtkerque. C'est un nommé Ernest Persyn, âgé de 33 ans, journalier, sans domicile fixe, repris de justice dangereux.

Persyn a été arrêté à Dunkerque, en flagrant délit de vagabondage.

Le parquet a demandé le transférement de Persyn à Hazebrouck. Une information est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — Depuis vingt-quatre heures, une violente tempête avec grêle, bourrasques, éclairs, sévit sur nos côtes.

Les maisons ont eu beaucoup à souffrir, plusieurs toits ont été littéralement enlevés au Portel.

Un caboteur, chargé de résine et de solives, appartenant à M. Hantin, vient de se mettre à la cote. Ce sloop était sorti depuis deux jours, mais la violence du vent l'a obligé de rebrousser che-

UN DUEL EN BALLON

I

— Quoi que vous en disiez, sir John, Camille Fioretti est un ange.

— Je la trouve affreuse.

— Elle chante à ravir. C'est une artiste de génie !

— Dites qu'elle a un filet de vinaigre pour voix, à la bonne heure.

— Vous me rendrez raison de ces insultes.

— A vos ordres, soyez ridicule jusqu'au bout.

— Messieurs, de grâce...

Les deux interlocuteurs, séparés par leurs amis, se jetaient des regards courroucés.

— Les deux leçons que j'ai données à ce fanfaron d'Américain ne suffisent donc pas, murmura le plus jeune des deux adversaires.

Le motif de la querelle que nous venons de reproduire, était des plus futiles.

Le Français, Albert de Mauclerc, se trouvant, par hasard, à Buenos-Ayres, s'était épris d'une folle admiration pour une *prima dona* de l'Alcazar de la ville, et il cherchait tous les moyens de l'affirmer publiquement. Ayant entendu les discours désobligeants de l'Américain John Saunders sur la chanteuse, il l'avait provoqué et blessé dans deux duels successifs.

Le troisième se préparait.

II

De Mauclerc se disposait à quitter le théâtre vers minuit, quand il vit son adversaire venir à lui.

— Monsieur le Français, commença le Yankee d'une voix sifflante, je n'aime pas à être bafoué comme vous essayez de le faire. Voilà deux fois que nous nous battons sans résultat, il faut que cette plaisanterie cesse et que la terre engloutisse l'un de nous !

— C'est un duel à mort que vous voulez, demanda froidement de Mauclerc. Je vous le répète, je suis votre homme. Choisissez l'arme et le terrain.

Un sourire énigmatique erra sur les lèvres minces de l'Américain.

— Voici ce que je vous propose, dit-il. Demain, une grande fête de bienfaisance a lieu au parc de l'Esquiros, et deux ballons seront enlevés. Prenez passage dans l'un, je serai dans l'autre.

— Ensuite, demanda le Français.

— N'oubliez pas votre rifle; moi j'aurai le mien. Vous comprenez ?

Mauclerc frissonna; pourtant il répondit :

— Je comprends !

III

Les deux ballons l'*Argentin* et le *Rey do Sul* se préparaient à prendre leur essor au sein du parc, qu'encombrait un public compact et émerveillé de ce spectacle si nouveau pour lui.

Trois personnes avaient pris place dans la nacelle du premier; deux, dans le second.

Le *lâchez-tout* fut crié, et l'ascension commença aux cris enthousiastes de la foule. De Mauclerc se tenait debout près de l'aéronaute. Il était d'une humeur massacrante; son équipée lui semblait absurde. Quel résultat avait-il à attendre ? la belle Fioretti se laisserait-elle toucher de ce dévouement stupide ?... Le connaitrait-elle seulement?

Dans la nacelle du *Rey do Sul*, l'Américain s'agitait fiévreusement.

Soudain, de Mauclerc fut tiré de sa rêverie par l'impression d'une main qui se posait sur la sienne.

Il se retourna brusquement et étouffa un cri de surprise.

La belle Camille, habillée en homme, était devant lui.